

Ruhengeri , le 23 juin 1960.
, de

(1) N° 2014/AI.14

cl

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Monsieur MBUZAMASHAGO Damacène
Elève Infirmier
à
RUHENGERRI.

Monsieur,

Suite à votre lettre du 30 mai écoulé, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il ne m'est pas possible de satisfaire à votre demande pour le moment.

Veillez agréer, Monsieur, mes civilités.

Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Secrétaire de Territoire,
NGARAMBE J.

J



de
R U H E N G E R I

A Monsieur l'Administrateur
de
Ruhengeri.

Je
réponds

impossible
Monsieur l'Administrateur,

J'ai l'honneur de bien vouloir vous demander une place temporaire dans votre Territoire pour une durée de 2 mois: Juillet - Août 1960.

Je suis un élève infirmier de votre Territoire vous informant que dois-je rembourser pour mes études de II^e année infirmiers qui vont du 1^{er} Septembre 1959 au 30 Juin 1960 une somme de 4000 francs.

Cette somme est remboursable pour tout élève infirmier docteur, selon l'ordre scolaire d'aujourd'hui du Monsieur le Médecin Directeur des Services Médicaux du Ruwanda-Urundi.

Comptant sur le bon vouloir et le bon jugement de mon Administrateur, espère avoir un engagement de 2 mois en question, afin que puisse-je me libérer de la pension.

En vous remerciant d'avance, Monsieur l'Administrateur, et, tout attendant votre bonne réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Administrateur, mes salutations les plus distinguées.

Votre fils l'élève infirmier J. Damascine Mbuyamashago.